

Entraînement ciblé – La virgule Partie 2

Saurez-vous trouver la virgule de trop ou la virgule manquante dans chacune des phrases suivantes?

1. L'adjointe de Marcel, téléphone à ce dernier pour lui faire part de sa version des faits.
2. Nicolas devra cesser de travailler car il a de sérieux problèmes de dos depuis son accident.
3. Lorsque j'aurai terminé le rapport, je le remettrai, à la directrice du Service à la clientèle.
4. Notre stagiaire est très douée. Nous lui avons donc offert un emploi mais elle a refusé notre offre. Elle préfère continuer ses études en secrétariat médical.
5. Le sondage effectué nous laisse croire que notre clientèle est très satisfaite de nos services. Cependant cela ne veut pas dire que nous n'avons rien à améliorer.
6. Ainsi, nous vous convoquons à une réunion durant laquelle nous vous exposerons les résultats complets du sondage. Par le fait même, nous vous ferons part, des méthodes qui seront mises en place pour améliorer nos points les plus faibles.
7. L'entrevue que nous avons réalisée et le dossier que nous avons consulté, ne nous permettent pas de conclure que cette affaire est bel et bien réglée.
8. Mireille la conseillère en ressources humaines, pourra vous faire part des modalités de paiement de votre cotisation annuelle.

CORRECTION

* Afin de maximiser les bienfaits de votre entraînement, prenez le temps de lire chaque explication donnée.

1. L'adjointe de Marcel **■** téléphone à ce dernier pour lui faire part de sa version des faits.

Règle : On ne doit pas séparer le verbe (téléphone) et le sujet (l'adjointe de Marcel) par une virgule. On pourrait, par contre, retrouver deux virgules entre un verbe et son sujet. Celles-ci serviraient alors à introduire une précision ou une explication.

Exemple : L'adjointe de Marcel **■**, qui vient tout juste d'arriver **■**, téléphone à ce dernier...
Précision

2. Nicolas devra cesser de travailler **■**, car il a de sérieux problèmes de dos depuis son accident.

Règle : On doit placer une virgule avant les conjonctions (mots liens) *mais* et *car*.

3. Lorsque j'aurai terminé le rapport, je le remettrai à la directrice du Service à la clientèle.

Règle : On ne doit pas séparer un verbe de son complément indirect (COI) par une virgule. Si on laisse une virgule après le verbe (remettrai), on le sépare de son complément indirect (à la directrice du Service à la clientèle).

4. Notre stagiaire est très douée. Nous lui avons donc offert un emploi, mais elle a refusé notre offre. Elle préfère continuer ses études en secrétariat médical.

Règle : On doit placer une virgule avant les conjonctions (mots liens) *mais* et *car*.

5. Le sondage effectué nous laisse croire que notre clientèle est très satisfaite de nos services. Cependant, cela ne veut pas dire que nous n'avons rien à améliorer.

Règle : On doit toujours placer une virgule après un marqueur de relation, c'est-à-dire un mot, ou un groupe de mots, qui fait un lien entre deux phrases (ex. : Ainsi, Puis, Toutefois, Par ailleurs, De plus, etc.).

6. Ainsi, nous vous convoquons à une réunion durant laquelle nous vous exposerons les résultats complets du sondage. Par le fait même, nous vous ferons part des méthodes qui seront mises en place pour améliorer nos points les plus faibles.

Règle : On ne doit pas séparer un verbe de son complément indirect (COI) par une virgule. Si on laisse une virgule après le verbe (ferons part), on le sépare de son complément indirect (des méthodes...).

7. L'entrevue que nous avons réalisée et le dossier que nous avons consulté ne nous permettent pas de conclure que cette affaire est bel et bien réglée.

Règle : On ne doit pas séparer le verbe (permettent) et le sujet (l'entrevue que nous avons réalisée et le dossier que nous avons consulté) par une virgule. Le piège auquel nous pouvons faire face est le fait que, dans cette phrase, le sujet est très long. Malgré cela, la règle demeure la même.

8. Mireille, la conseillère en ressources humaines, pourra vous faire part des modalités de paiement de votre cotisation annuelle.

Règle : *La conseillère en ressources humaines* est un ajout à la phrase qui nous précise qui est Mireille. Cette précision, non nécessaire à la phrase, doit être mise entre virgules. Notez aussi que, sans l'ajout de cette deuxième virgule, le verbe (pourra) aurait été séparé de son sujet (Mireille) par une seule virgule; ce que l'on ne peut pas faire.
